LE NUMERO : 25 CENTIMES

Édition du "RÉVEIL DU NORD"
186 bis, rue de Paris, LILLE
Bureaux à PARIS
43, boul. Haussmann (9e)

L'Egalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

SAMEDI 18 MAI 1929.

BUREAUX :
ROUBAIX { Téléph. 9-51
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING { Téléph. 9-85
15, rue Nationale, 15

Ce que seront les nouvelles monnaies

La frappe des pièces d'argent commencera dans 5 semaines environ ; celle des pièces d'or aura lieu beaucoup plus tard.

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE)

Le signe apparent par lequel la loi de stabilisation, adoptée par le Parlement le 24 juin 1928, devait être rendue tangible, était le retour à la circulation monétaire. Il avait été alors spécifié que l'Administration des Monnaies et Médailles devait entreprendre la fabrication des pièces d'or de 100 francs au titre de neuf cent milliémes et des pièces d'argent de 10 et 20 francs au titre de 680 milliémes. Le poids de ces dernières pièces était fixé à 10 grammes pour les pièces de 10 francs et 20 grammes pour les pièces de 20 francs.

EN HAUT : La nouvelle pièce d'argent de 10 francs. — EN BAS : La nouvelle pièce d'or de 100 francs.

Il fut donc pris un décret précisant les conditions d'un concours destiné à déterminer le choix d'un emblème, la composition de l'effigie et l'exécution des instruments de frappe, ce décret nommait également un jury mais réservait au Ministre des Finances la responsabilité du choix final.

Les emblèmes proposés étaient :

A l'avers, une tête de République tournée vers la gauche pour la monnaie d'or et vers la droite pour la monnaie d'argent, avec l'indication « République Française ».

Au revers, l'indication de la valeur en lettres ou en chiffres pour la monnaie d'or, en chiffres pour la monnaie d'argent, avec la devise « Liberté-Egalité-Fraternité » pour cette seule monnaie.

La tête de la République avait été choisie parce qu'une figure est beaucoup plus difficile à imiter par un faussaire, un taux trait pouvant en changer totalement l'expression et signaler ainsi très apparemment la fraude.

Après un examen minutieux des envois faits par de nombreux artistes, les palmes furent accordées au graveur Bazor pour les pièces d'or et au graveur Turin pour les pièces d'argent.

Peu après, par un décret en date du 13 mars 1929, le Ministre des Finances ratifiait le choix du jury et décidait que le module des pièces serait de 21 millimètres pour les pièces d'or de 100 francs, de 35 millimètres pour les pièces d'argent de 20 francs et de 28 millimètres pour celles de 10 francs.

La loi de stabilisation spécifiait également que des pièces seraient frappées pour remplacer les coupures de 5 francs. La mise en circulation d'une pièce de cette valeur, en nickel pur, du module de l'ancien écu, fut envisagée. Un projet de loi fut déposé. Il eut à la Commission des Finances un accueil des plus réservés et depuis, aucune solution n'a pu être trouvée.

Notre entretien avec M. Dally, directeur de la Monnaie

Nous avons demandé à M. Dally, l'aimable directeur de la Monnaie, de bien vouloir nous indiquer à quel moment les signes monétaires, dont il va diriger la frappe, seront mis en circulation.

« Ce temps, nous a répondu M. Dally, n'est pas encore proche. Vous savez que le modèle des monnaies a été arrêté à la suite d'un concours. Les deux graveurs qui, après des épreuves éliminatoires se virent attribuer la palme, MM. Bazor et Turin, nous ont remis leurs instruments d'acier qui nous ont servi à établir tous ceux exigés par la fabrication des monnaies. La frappe de nouvelles pièces n'est pas aussi simple que l'on pourrait le supposer. Il faut en effet établir six instruments différents : le poinçon prototype, la matrice originale, le poinçon original et ainsi de suite jusqu'au coin de service : cet ensemble demande un minimum de deux mois pour être réalisé. Une fois la Monnaie en possession de ces instruments, la frappe pourra commencer.

Pour les monnaies d'argent, je pense que nous débuterons d'ici cinq semaines.

En ce qui concerne les pièces d'or, ce sera beaucoup plus tard, car l'atelier où elles seront fabriquées est à l'heure actuelle en pleine réorganisation de matériel.

— Quel sera le débit pour les **pièces d'argent** ?

— « Nous sortirons environ **300.000 pièces par jour.**

— Comment les monnaies seront-elles livrées à la circulation ?

— « Faisons une distinction, poursuit notre interlocuteur, entre la situation de l'or et celle de l'argent.

« Pour l'or, il ne saurait être question de circulation tant que ne sera pas rétablie la frappe libre, en d'autres termes tant que la Banque aura seule le droit de frapper et de délivrer les pièces d'or. **Les pièces d'or nouvelles iront donc remplacer au fur et à mesure l'encaisse démonétisée.**

« Pour l'argent, cet obstacle n'existe pas mais il s'en trouve d'autres. On sait que les premiers exemplaires d'une nouvelle monnaie sont immédiatement accaparés, soit par les collectionneurs, soit par nombre de citoyens ayant l'instinct naturel de la thésaurisation. Si l'on veut éviter un tel écueil, il faudra, pour employer une expression à la mode, jeter la monnaie sur le marché par doses massives. On estime, en général, suivant le principe que je viens d'énoncer qu'**environ 10 millions disparaîtront dès l'abord de la circulation.**

D'autre part, aux termes de la convention avec la Banque, celle-ci a le droit de se réserver les nouvelles pièces en échange des anciennes qu'elle a envoyées à la fonte. Mais je doute qu'elle les conserve dans ses caves.

— **Au Ministère des Finances on pense que la nouvelle monnaie fera son apparition d'ici un an ?**

— **Peut-être moins,** mais le ministère est meilleur juge que moi en l'occurrence.

— La monnaie sera-t-elle chargée également de frapper les pièces de 5 francs au sujet desquelles un projet est déposé devant le Parlement ?

— Certainement. Il est possible qu'on se décide à mettre en circulation une pièce de 5 francs en nickel pur, du module de l'ancien écu. L'idée est intéressante car le nickel est un métal de belle tenue, de bonne conservation et recevant bien l'empreinte. **Cette pièce serait vraisemblablement suivie de près par une pièce de deux francs du même métal qui se substituerait au jeton de bronze d'aluminium actuellement en circulation.**

Et sur ces mots, M. Dally, qui nous a renseigné avec la meilleur grâce, termine l'entretien.

Le chiffre des morts de la catastrophe de Cleveland s'élève maintenant à cent vingt-sept

C'est un tuyau de vapeur qui provoqua le sinistre

Malgré les efforts désespérés des médecins, qui ne cessent de prodiguer leurs soins aux blessés et aux gazés, le chiffre des morts est maintenant de 127.

L'enquête des autorités continue. D'après le rapport du commandant des pompiers, la chaleur intense dégagée par un tuyau de vapeur qui fuyait aurait provoqué la combustion des films en celluloïd. En outre, une porte de secours en cas d'incendie, qui était mal fermée, a laissé passer les fumées délétères dégagées par des films en flammes.

L'un des deux ouvriers plombiers-ajusteurs qui travaillaient à l'entretien de l'établissement, a déclaré qu'on l'avait demandé pour réparer un tuyau de vapeur. Comme ce tuyau était trop chaud, l'ouvrier était reparti avec l'intention de revenir quand il serait un peu refroidi. A son retour, il vit de la fumée dans la pièce et de la vapeur s'échappa des tuyaux. Soudain, une première explosion le projeta à terre ; il se traîna jusqu'à la porte quand la seconde déflagration le jeta en travers d'une fenêtre.

L'enquête a révélé également que la majeur partie des victimes avaient succombé à l'inhalation des gaz de brome.

Le docteur Crile, directeur de l'Hôpital, était très estimé de ses concitoyens, qui savaient qu'il y avait consacré sa fortune et que l'idée de la fondation lui était venue après avoir passé plusieurs années en France, après la guerre.

Le sacrifice volontaire de l'opératrice de téléphone

Les témoins du spectacle affreux de la tragédie de l'hôpital de Cleveland racontent de nombreuses scènes d'héroïsme auxquelles ils ont assisté.

Ils citent notamment le sacrifice volontaire de l'opératrice de téléphone de la clinique qui, délibérément, a affronté la mort, en restant à son poste pour donner l'alarme tout en voyant arriver vers elle le gaz mortel.

A la fin, elle perdit connaissance et ne put reprendre ses sens lorsqu'on vint la dégager.

Un nègre, laveur d'automobile, Robert Charles, se jeta d'abord dans les flammes et saisit une échelle pour la tendre aux malades, mais s'apercevant qu'elle était trop courte, la posa sur ses épaules et laissa descendre ainsi dix personnes. Puis, se précipitant dans le bâtiment, il en ramena dix autres.

Michael Graham, chef de bataillon, se mit à la tête des pompiers et alla jusqu'à la toiture de l'hôpital ; malgré les flammes qui les entouraient, il réussit à sauver une quinzaine de malades et plusieurs nurses.

La mère qui noya son enfant à Calais, est connue

La lumière semble devoir se faire bientôt sur le drame mystérieux de Calais que nous avons relaté hier. Le bébé de trois mois retrouvé dans le bassin de La Batellerie ne semble pas, maintenant, avoir été sacrifié consécutivement à la misère, ayant atteint une fille mère.

L'enquête diligemment menée, a permis de retrouver le signalement de la maman criminelle et la police boulonnaise est sur les dents.

La marâtre, car maintenant la police n'a plus aucun doute quant au crime, a en effet été aperçue une première fois dans un café son bébé sur les bras et plusieurs heures après, dans un autre café de Calais, mais sans enfant.

Son arrestation semble imminente.

Un drame sanglant entre étudiants à Gembloux

(De notre correspondant de Bruxelles)

A l'institut agricole de Gembloux, un étudiant de Palestine nommé Schatira a frappé de trois coups de poignard et blessé grièvement l'étudiant russe Mickelson. On croit à une discussion politique. Mickelson qui habite Gembloux est un partisan des communistes. Il a été arrêté. Mickelson a été transporté à l'hôpital de Namur. Mickelson a été touché à la nuque et au front.

ETRANGE PROPAGANDE OFFICIELLE ::: CONTRE LA REGION DU NORD :::

En achetant un carnet de timbres de 0,50, nous avons constaté que l'Etat, sous le couvert de l'administration des P. T. T., se livre à une singulière propagande officielle contre la région du Nord de la France.

En page de couverture, on peut, en effet, lire cette déclaration en gros caractères : « L'alcoolisme tenu en respect par la consommation du **Vin.** Dans les régions où l'on consomme du **Vin**, la tuberculose est moins répandue que dans les autres. Signé : Dr Jacques Bertillon ». A côté de ces déclarations stupéfiantes, une petite carte montre la France coupée en deux parties : la France prélendue alcoolique et tuberculeuse, figurée par la région du Nord et du Nord-Ouest, et la France indemne de toutes tares, celle du Centre et du Midi.

Reproduction de la page de couverture d'un carnet de timbres, faisant injure au Nord de la France.

Il est superflu de dire que cette géographie de l'alcoolisme est aussi inexacte qu'injurieuse pour notre région, la plus laborieuse, la plus prospère, celle qui produit le plus et... qui paie le plus d'impôts. Mais pourquoi cette apologie officielle du vin ? Pourquoi ce mensonge insultant pour nos populations ? Pourquoi cette maladresse de l'Etat ? ? Et quelle région produit l'alcool-boisson, si ce n'est précisément le Centre et le Midi ?

Le "Comte Zeppelin" a été hier en grand danger

Après avoir été entraîné à la dérive dans le ciel du Midi, le dirigeable parvint enfin dans la soirée à atterrir à Cuers-Pierrefeu.

Voici dans l'ordre chronologique de leur arrivée, les dépêches que nous avons reçues sur le raid dramatique du « Comte-Zeppelin » :

Marseille, 17. — Le centre d'aviation de Marignan publie l'information suivante : **Le « Comte Zeppelin » a atteint la côte française vers 7 heures du matin, aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Le dirigeable, gêné par le vent, remonte la vallée du Rhône à une faible vitesse.**

Face au mistral

Nîmes, 17 (9 h. 20). — **Le « Comte Zeppelin » est passé près de Nîmes vers 9 heures. Depuis vingt minutes environ, il se trouve immobile au-dessus de Bellegarde, à 20 kilomètres de Nîmes, faisant face au Mistral, qui souffle à une vitesse de 8 mètres environ à la seconde.**

Nîmes, 17 (9 h. 30). — **Le « Comte Zeppelin » paraît davantage maître de sa manœuvre. Il commence à obliquer vers l'Est, et se trouve à une hauteur d'environ 800 mètres.**

Orange, 17. — **Le « Comte Zeppelin » a été aperçu entre 11 heures et midi, au nord d'Orange, se dirigeant vers le Nord en luttant difficilement contre le Mistral, qui souffle en bourrasque. A 12 h. 05, il survolait Mantélimar.**

Le dirigeable tente d'atterrir près de Valence

Valence, 17. — **A 15 h. 18, le docteur Eckener a lancé près de Valence un message lesté rédigé en allemand. Voici le texte de ce message : « Veuillez faire désigner par la garnison de Valence l'endroit le mieux situé pour l'atterrissage de notre dirigeable. — Docteur Eckener ».**

Dès qu'il a eu connaissance de la demande de l'atterrissage probable du « Comte-Zeppelin », le Ministère de l'Air s'est mis en communication avec le Ministère de l'Intérieur, avec lequel il prend les mesures nécessaires à aider, dans la mesure du possible, l'équipage de l'aéronef. Les régiments d'aviation de la région lyonnaise ont été alertés et du personnel est envoyé sur les lieux de l'atterrissage probable.

Entraîné à la dérive !

Valence. — Le « Comte-Zeppelin » après avoir survolé Valence, a cessé sa marche en avant, ses moteurs étant, croit-on, arrêtés. Un vent très violent semble entraîner le Zeppelin vers l'Est.

Lyon, 17. — A 16 h. 45, le « Comte-Zeppelin » était au-dessus de Saillans, localité qui se trouva à 40 kilomètres au Sud de Valence. Le dirigeable navigue très difficilement, se cabre et tourne sans pouvoir résister au vent qui l'entraîne vers le Sud-Sud-Est, à une vitesse de 30 kilomètres à l'heure environ.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

UN CHARGEMENT PEU ORDINAIRE

Ce vapeur a transporté ces jours derniers 500 cygnes noirs de la Nouvelle-Zélande à New-York.

UN TERRIBLE DRAME de l'amour et de la jalousie s'est déroulé à Thumesnil

En pleine nuit, une fille-mère tenta d'égorger la femme de son amant et se noya dans un puits avec sa fillette, âgée de six ans.

Un drame dû à la jalousie, un drame d'amour et de désespoir, a mis en émoi la tranquille commune de Thumesnil. Une femme de 26 ans, Mlle Joséphine-Marie Devreese mère d'une enfant de six ans, a, vers les 22 heures, jeudi soir, tenté d'assassiner Mme Fernande Sohier, et s'est ensuite jetée dans un puits, en compagnie de son enfant.

Mme Fernande Sohier, dont le mari est employé à la Compagnie des Tramways de Lille, est blessée à la gorge d'un coup de rasoir. — Les corps de Joséphine Devreese et de sa petite fillette, Marie-Thérèse, ont été retirés de l'eau hier matin, à cinq heures, et seront inhumés cet après-midi.

Voici, à propos de cette tragédie, les renseignements que nous avons obtenus sur place :

Une agréable soirée....

Jeudi vers 20 heures 30, Mme Sohier, 25 ans, demeurant rue Esquermoise, 5, à Thumesnil ; sa logeuse, Mlle Joséphine-Marie Devreese, 26 ans et la fillette de celle-ci, Marie-Thérèse, 6 ans, se quittaient cordialement après avoir pris le repas du soir en commun et montaient dans leurs chambres respectives situées côte à côte au premier étage de la modeste demeure. La soirée s'était, comme les précédentes, passée agréablement. La fillette avait fait l'objet d'une partie de la conversation et l'on avait aussi causé en bons termes du mari de Mme Sohier, retenu à cette heure par son travail à la Compagnie des Tramways. Bref, rien entre les deux femmes ne pouvait laisser supposer que, dans un instant, un drame se déroulerait dans l'habitation.

...puis un drame dans la nuit...

Dormant à poings fermés, vers 22 h. 30, Mme Sohier s'éveille tout à coup étouffée, ouvre les yeux et aperçoit Joséphine penchée sur elle, d'une main la bâillonnant avec une serviette et de l'autre lui portant à la gorge un violent coup de rasoir.

Malgré le sang qu'elle perd en abondance, Mme Sohier réussit à se débarrasser de celle qui veut la tuer et sur les doigts de laquelle glisse la lame effilée du rasoir ; elle descend l'escalier et se sauve en chemise, pieds nus, dans la ruelle en criant « Au secours, on a voulu me tuer, je saigne »...

...suivi d'un autre plus terrible encore

Durant cette course affolée de la victime et tandis que les voisins, réveillés en sursaut, s'apprêtait à lui porter main-forte, un autre drame se déroule au domicile de l'employé des tramways.

La jeune fille, Joséphine, se rendant compte des conséquences qu'elle croit avoir commis, décide de se supprimer. Le puits béant s'offrant à sa vue, elle retourne à sa chambre, arrache sa fillette endormie des draps tout chauds du lit, descend l'escalier, traverse la cour et sans entendre les cris de l'enfant, jette celui-ci dans le gouffre de 18 mètres qui s'offre à sa vue et sans hésiter un instant, s'y précipite à son tour.

Ce n'est qu'après ce drame, intrigués par les bruits de chaîne, que les voisins, revenus sur les lieux, en compagnie du brigadier Liagre et du garde Taillez, apprennent la sinistre nouvelle.

Deux cadavres retirés d'un puits

On tenta vainement de porter secours aux deux malheureuses, l'obscurité étant absolue et le matériel faisant défaut. Ce ne fut que vers cinq heures du matin, vendredi, que les puisatiers Sadoine et Mazingue, de Ronchin, retirèrent les deux cadavres du puits et déposèrent côte à côte, enveloppés dans un même linceul, la jeune mère et son innocente fillette, dont l'inhumation au cimetière de Thumesnil aura lieu cet après-midi.

Quant à Mme Sohier, elle reçut sans retard les soins de M. le docteur Wateriot, qui lui fit quelques points de suture. Son état ne semble pas inquiétant.

« Nous vivions heureux tous quatre », dit le mari.

Au cours de notre enquête sur cette tragédie nous nous sommes rendus auprès de M. Sohier qui nous a déclaré :

« J'habite Thumesnil depuis un an et demi et depuis huit mois, avec l'assentiment de ma femme, je donnais pension et logement, moyennant 210 fr. par quinzaine, à une jeune fille, Joséphine, ainsi qu'à sa fillette Marie-Thérèse, que je connaissais depuis bien avant. Joséphine, qui était mon amie, travaillait à Lille comme fileuse chez M. Catel, filateur rue d'Iéna ; elle s'était fait une amie de ma femme ; c'était de bonnes filles, toutes deux et la fillette, dont le père demeure et travaille à Pont-à-Marcq, par son intelligence précoce, son affection même, agrémentait plus encore notre ménage. Nous vivions heureux tous quatre et je ne pouvais supposer qu'un tel drame surviendrait un soir.

Pourtant hier à 18 h. 20, je me suis demandé pourquoi Joséphine, contrairement à son habitude, n'était pas montée sur ma voiture... Ce matin, vers 1 h. 45, je suis rentré et c'est

EN HAUT, à gauche : La victime Mme Sohier dont l'état n'est pas grave ; à droite : la meurtrière Joséphine Devreese et sa fillette Marie-Thérèse qu'elle entraîna avec elle dans la mort. — AU MILIEU, à gauche : la maison du drame rue Esquermoise à Thumesnil ; à droite : le mari Emile Sohier devant le puits. — EN BAS : Les cadavres de Joséphine Devreese et de sa fille.